

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°45

JANVIER 2024

LE MOT DU MAIRE

Dépôts illégaux de déchets et d'ordures.

Les dépôts illégaux sauvages de déchets ménagers ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des citoyens (nuisances), sur l'environnement (pollutions) et sur la santé publique (maladies). Pour ces raisons le législateur a, notamment dans les codes de l'environnement et de la santé publique, prescrit aux collectivités d'organiser le tri sélectif des déchets (verre, emballages recyclables, bio déchets, déchets ultimes), leur collecte et leur traitement dans de bonnes conditions d'hygiène.

Cependant des personnes indélicates persistent à ne pas vouloir trier leurs déchets et continuent à les déposer illégalement par exemple au pied des bennes réservées à la collecte du verre et dans les forêts. Ces derniers temps nous constatons une recrudescence de tels comportements. Nos employés communaux sont chargés d'en rechercher les auteurs par la fouille minutieuse du contenu des sacs et l'observation. On y trouve mélangés : déchets alimentaires, couches bébé, verre, emballages... au mépris des règles d'hygiène et de salubrité les plus élémentaires.

En quelques semaines nous avons identifié plusieurs personnes ayant déposé illégalement leurs déchets. Concernant deux d'entre elles qui n'ont pas répondu à mes convocations, les procédures répressives sont d'ores et déjà engagées.⁽¹⁾ Ces contrevenants encourent notamment une contravention de 4^{ème} ou de 5^{ème} classe, une amende administrative au profit de la commune pouvant atteindre 15 000 € ainsi que la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (*le propriétaire d'une voiture ayant servi au transport de déchets déposés illégalement a été identifié*).⁽¹⁾

Ceci devrait inciter chaque personne productrice de déchets à respecter scrupuleusement les dispositions relatives au tri et au dépôt des déchets.

⁽¹⁾ Selon la réglementation en cas de non retrait dans les 15 jours d'une Lettre Recommandée avec Accusé de Réception son destinataire est présumé avoir pris connaissance de son contenu ce qui permet d'engager la procédure répressive.

Le Maire
Daniel ROTH

Cérémonie des vœux de M. le Maire



M. le Maire Daniel Roth a présenté ses vœux et remercié les personnes présentes ainsi que les nouveaux arrivants de la commune en leur remettant un petit kit de bienvenue. Puis M. Didier Vallverdu, conseiller départemental, a rappelé les actions du Conseil Départemental et aides que celui-ci peut apporter aux collectivités et aux associations.

Ces discours ont été suivis d'un buffet et du verre de l'amitié.



Lors de cette cérémonie, un diaporama a été diffusé afin de revivre les événements de l'année 2023 .
(pages suivantes)

Rétrospective de l'année 2023 :
ces images ont été diffusées lors de la cérémonie des vœux de M. le Maire le 12 janvier 2024

Vœux du Conseil Municipal de LEPUIX



*Nous vous proposons de revivre
l'année 2023 en images !*



- 7 janvier : Feu des sapins avec le Comité des Fêtes



- 14 janvier : concours de Belote de la Raquette Môtieuse

MARS

- 4 mars : Alevinage de nos rivières par l'AAPPMA



- 4 mars : concours amical avec le Ski Club de la Haute Savoureuse 90 au Ballon d'Alsace

Fin de saison, neige de printemps et soleil.



- 11 mars : concert musical avec La Raquette Môtieuse

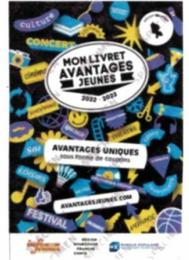


Décorations par le comité consultatif « déco »

- 8-9-10 avril : A Lepuix, faire **les conscrits** est chaque année d'actualité le week-end de Pâques.
- Cette année, ils étaient neuf : cinq garçons et quatre filles.



- Renouvellement de la carte avantages jeunes gratuite pour les jeunes de 11 à 25 ans



- Renouvellement de l'aide au permis de conduire pour les jeunes de 15 à 21 ans

- Rénovation de la fontaine à Chauveroches avec le Comité Consultatif « Fontaines »



- Fleurissement avec la comité consultatif « fleurissement »

De nombreuses manifestations :

- Retraite aux flambeaux avec la clique de Lepuix
- 8 mai



- 14 mai : Foire artisanale avec le Comité des Fêtes



- 21 mai : passage de la transhumance



- 27 mai : le Club de l'Amitié fête ses 20 ans



Mise en place de panneaux photovoltaïques

- Sur les toits de l'église, l'école, les ateliers municipaux et la salle communale



- 11 juin : journée truite avec l'AAPPMA à l'étang des Belles Filles



- 17 juin : tournoi de pétanque avec le Ski Club et la Raquette Môtieuse au stade

- 17 juin : Portes ouvertes à la Mairie



- 21 juin : Fête de la musique avec le Comité des Fêtes



- 24 juin : Feu de la St Jean avec le Football Club Giro-Lepuix



- Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement



- Installation d'un défibrillateur à la mairie



- Remise en état d'un crucifix



- 9 juillet : Kermesse Champêtre avec l'Association du Temps Libre



KERMESSE CHAMPETRE DE LEPUY
Dimanche 9 juillet 2023
 Salle Jeanne d'Arc - sous chapiteau à partir de 11h
 * Apéritif animé par la Clique de Lepuy
 * Après midi dansant animé par l'orchestre CLIN D'OEIL ANIMATION
 * Soirée dansante

REPAS MIDI (14€)	REPAS SOIR (8€)
GRILLADES	SAUCISSES OU
FRITES-SALADE	MERQUEZ
FROMAGE	PATATES
TARTE & CAFÉ	FROMAGE OU TARTE

Duvette - Sandwichs
Muséog - Tir
Chamboule Tout

Crédit Mutuel **Crédit Mutuel**
 02 84 46 35 85 02 84 46 35 85

- 17 juillet : visite de M. le Préfet Raphaël Sodini



Visite à la médiathèque, au réservoir d'eau et à la scierie communale.



- Décorations Tour de France faites par le Comité des Fêtes



- 22 juillet : passage du Tour de France à Lepuy



- Tour de France avec le Comité des Fêtes au Ballon d'Alsace



- Fête des voisins Route du Ballon d'Alsace



et Rue de la Beucinière



Août



- 12 août : Vieilles voitures avec Historally 1906



SEPTEMBRE
septembre
septembre

- 3 septembre: Fête champêtre avec la clique La Jeanne d'Arc



Fête de LEPUIX
3 SEPTEMBRE 2023
à la salle des Fêtes
organisée par la Clique
Entrée gratuite

SAMEDI
8 h 30 : Vente de pâtisseries (au centre du village)

DIMANCHE
11 h 30 : Apéritif - Concert
12 h 30 : Repas - Choix offerts
18 h 00 : Après-midi dansant avec Bernard et Claudie
19 h 00 : Repas - Grillades Frites
20 h 00 : Soirée dansante avec Bernard et Claudie

STANDS DIVERS BUVETTE BUVETTE

Credit M. Mullet

- 9 septembre : Braderie du Secours Catholique



- 16 septembre : Journée du patrimoine à la Scierie communale



- Visite de Ribeauvillé avec Lepuix Gym



- Visite des mines de cuivre au Thillot



- Paëlla au Ballon d'Alsace



- 7 octobre : concours de belote du FCGL
- 21 octobre : 25 ans du FCGL



Novembre



- 4 novembre : remise des diplômes aux jeunes lauréats 2023



- Cérémonie du 11 novembre avec les Anciens Combattants et les enfants des écoles



- 25 novembre : Cérémonie en l'honneur de la route de la 1ère DFL



- 9 décembre : St Nicolas avec l'association « St Nicolas »



- Décorations de Noël réalisées par la comité consultatif « déco »



- Décorations de Noël réalisées par les enfants des écoles



- 10 décembre: Repas de Noël
- 180 personnes de + 70 ans
- 100 au repas et 80 colis



- 16 décembre : Marché de Noël au stade avec le FCGL



- 20 décembre : fermeture de la médiathèque par la CCVS



- Installation du City Stade et de l'Aire de Jeux



**Un grand merci aux :
employés communaux,
associations,
bénévoles,
commerçants,
adjoints et conseillers municipaux
qui toute l'année, contribuent au
dynamisme de notre village !**

Liste des travaux réalisés en 2023 :

- ◆ Etude de sol au stade de foot (préalable à des travaux d'installation d'un système d'assainissement autonome) 1 200.00 €
- ◆ Pose de cloisons dans les WC de l'école maternelle 935.55 €
- ◆ Installation alarmes salle communale et ateliers municipaux 6 744,00 €
- ◆ Remplacement alarme incendie à la salle communale 1 134.60 €
- ◆ Pose Garde corps rue de Belfort vers pont situé vers l'abri bus 4 944,00 €
- ◆ Fin des travaux Mairie 779 859.49 €
- ◆ City Stade - Aire de Jeux 219 917.88 €
- ◆ Réfection toiture Salle Communale 36 593.33 €
- ◆ Pose de panneaux solaires à la mairie, salle communale, église, ateliers municipaux, école élémentaire 158 635.37 €
- ◆ Rénovation du réseau d'eau potable : renouvellement des canalisations, pose de vannes de sectionnement, reprise des branchements individuels avec pose de regard de compteur incongelable rue de Belfort, rue des Mines et rue du Moulin, remise en état de la voirie communale impactée par les travaux 455 002.39 €

Les montants des travaux de la mairie et de l'aire de jeux - city stade sont subventionnés à 80 % de leur montant hors taxe.

Pour les panneaux solaires : la subvention est de 574 08.00 €

Pour la rénovation du réseau d'eau : la subvention est 80 000.00 €

**Le conseil municipal vous
souhaite une très bonne
et belle nouvelle année**



Le Comité des Fêtes

Samedi 6 janvier s'est tenue la 2^{ème} édition du « feu des sapins ».

De nombreux habitants du village se sont retrouvés autour d'un verre de vin chaud et d'une part de galette pour assister à l'embranchement des sapins ramassés le matin même par l'équipe du Comité des Fêtes.

Un moment convivial, apprécié de tous, qui a clôturé les fêtes de fin d'année et ouvert la nouvelle saison des festivités du Comité.



La prochaine manifestation sera la foire artisanale ouverte aux artisans professionnels et amateurs le dimanche 12 mai 2024 de 10h à 17h à la salle communale de Lepuix.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en appelant Doriane au 06 83 31 44 89, ou par mail comitedesfetes90200@gmail.com.

Comme l'année dernière, parallèlement à la foire, une vente de fleurs et de plants sera organisée.

Les bons de commande seront distribués courant mars. La livraison aura lieu le samedi 11 mai.

Chers habitants de Lepuix,

Le Comité des fêtes souhaite mettre en avant les habitants, leurs anecdotes et leur histoire en créant un recueil du patrimoine de Lepuix.

Nous avons besoin de vous, en tant qu'habitant mais aussi mémoire de Lepuix pour mener à bien ce projet.

L'idée est simple : nous faire parvenir, une recette de cuisine, une anecdote, l'histoire d'un surnom, d'un quartier, d'un lieu (ex : le tissage du pont, le chalet de la rouge-vie, échanges de théâtre amateur entre Lepuix et Auxelles...). Tout ce qui peut illustrer la vie de Lepuix, son histoire, son patrimoine et qui donne à notre beau village son caractère atypique.

Doriane est à votre disposition pour recueillir vos témoignages au 06 83 31 44 89, vous pouvez également nous faire parvenir vos recettes et anecdotes en les déposant à la mairie à l'attention du Comité des Fêtes ou en les envoyant sur l'adresse mail du comité : comitedesfetes90200@gmail.com avant le 30 juin .

Sachant compter sur votre aide pour mener à bien ce projet,

Toutes nos amitiés,
Jean-Marc LANNEAU





A partir du dimanche 21 janvier dès 7h30

vous pourrez retrouver votre boulangerie ambulante « Aux Délices »
place de la fontaine devant « chez Casi ».

Delphine vous proposera du pain, des viennoiseries, des pâtisseries ainsi que le journal.

N'hésitez pas à la contacter pour toute commande ou réservation.

Delphine Remy 06 25 84 21 08

